



Procès Verbal du Bureau Directeur Départemental

N°2 du 24 octobre 2022

Sur convocation, par courrier électronique, les membres du Bureau Directeur Départemental du Comité du Rhône Métropole de Lyon de Volley Ball se sont réunis

Etaient présents :

Michelle AKILIAN, Sylvie MIEGE, Mohamed BELHADJ, Pierre-Emmanuel PEQUEY, Florian CASTOR, Pierre VOUILLOT.

Excusés :

Elsa DURIEUX, Philippe GESSET, Eric PFAIFER, Franck VACHER

Début de réunion : 20h00

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation des PV
- Informations de la Présidente
- Affaire courantes du Comité
- Questions diverses

1. Approbation des PV

PV BDD1 du 23 sept 2022

Approuvé à l'unanimité

2. Informations générales de la Présidente

Pas d'information particulière.

3. Affaires courantes du comité

• Finances

- Afin d'équilibrer les tiers qui seront demandés aux clubs, un nouveau calcul a été fait pour tenir compte des dispositions prises pendant la période COVID : réduction des contributions des clubs.

Si le calcul avait été fait sur la base des sommes versées en 2021/2022, le 3^{ème} tiers 2022/2023 serait trop élevé.

Pour rappel, les dates limites sont :

- 1er paiement : 20 Novembre 2022
- 2ème paiement : 31 Janvier 2023
- Le solde : 31 Mai 2023



- Le calcul des tiers, a été fait en partant de la somme totale de la saison dernière + les renouvellements en date du 31.05.2022.
- La facturation des engagements des clubs dans les championnats départementaux a été faite, ainsi que les inscriptions aux formations d'arbitres.
- L'appel de fonds lié au 1^{er} tiers 2022/2023 n'a pas pu être fait dans les délais. Il sera fait début novembre.
- Le BDD mandate Florian CASTOR pour qu'il prenne contact avec le Crédit Mutuel, dans la perspective d'un changement de banque. Les prestations de la Banque Populaire ne sont pas satisfaisantes.

• **Sportive**

- Les plateaux de brassage en M13 et M18 sont terminés.
- Pour les plateaux M9 M11 trop de clubs ont envoyé leurs jeunes sans cadre. Les parents présents ont pu compenser ces absences en participant à l'organisation. Cette situation ne doit pas se reproduire.

L'organisation de ces plateaux reste compliquée compte tenu des retard à l'inscription, des forfaits, des arrivées en retard sur les plateaux.

- Les championnats loisirs et compét'lib ont bien démarré, avec :
en championnat compét'lib 46 équipes réparties en 6 poules de niveau
en championnat loisir confirmé, 59 équipes réparties en 8 poules
en championnat loisir intermédiaire, 73 équipes réparties en 10 poules
soit un total de 178 équipes en 6X6

• **Arbitrage**

- Rappel des dates de formation qui se déroulent à l'Espace Départemental des Sports, rue Julien.

Formation des arbitres adultes

11/10 formation Feuille de match

08/11 examen Feuille de match

28/11 Formation arbitrage – module 1

24/01 Formation arbitrage – module 2

21/02 Formation arbitrage – module 3

07/03 Examen arbitrage

Formation des arbitrages jeunes

Samedi 12/11/2022 9h-11h – Module 1

Samedi 11/12/2022 9h-11h – Module 2

Samedi 14/01/2023 9h-11h – Module 3

Samedi 25/02/2023 9h-11h – Feuille de match

Samedi 11/03/2023 8h30-11h30 – Examen Marque et arbitrage

• **Secteur technique :**

- Organisation des stages de Toussaint

241 jeunes seront accueillis dans les différents stages organisés par le comité pendant les vacances de Toussaint

L'augmentation constante du nombre de stagiaires pose de plus en plus de problèmes pour trouver des gymnases et les cadres en nombre suffisant.

• **Communication :**

- Rhône d'or

Les propositions faites

Dirigeant bénévole: Matthieu JACQUET

Educateur formateur: Eric PFAIFER

Arbitre: Fabrice COLLADOS

Club: Volley Ball Villefranche Beaujolais

Manifestation sportive: Tournoi de Beach Volley Série 2 organisé par le club Pays Viennois

Espoir -21 ans: Naomy GOVOU

• **Recrutement Agent de Développement :**

La DRAJES a informé qu'elle n'était en mesure d'assumer sa part du financement en 2022.

Le dossier devra être présenté à la DRAJES pour validation en mai 2023

• **Recrutement d'un salarié :**

Les salariés du comité ne peuvent plus faire face à l'augmentation du volume de travail, tant sur le plan technique qu'administratif.

Pour remédier à cette situation :

- Répartir l'excédent de travail entre les élus. Compte tenu de leurs obligations professionnelles et familiales, seul un très faible volume de travail pourrait être transféré auprès des élus.
- Embaucher une personne qui serait polyvalente : agent technique et administratif. Dans cette perspective, une réunion de travail est programmée le 7 novembre 2022, pour identifier les missions et actions à retirer aux salariés, établir une fiche de poste, lancer un appel à candidature.

4. Questions diverses

Prochain BDD : samedi 26 novembre 2022 à 9h30 à l'EDS

Fin de réunion : 22h15

Pierre VOUILLOT
Secrétaire Général